

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 265

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN IMAGERIE MÉDICALE DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE (IMDI)

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

L'accès au grade de bachelier de spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et leur permet de développer leurs compétences dans ce domaine spécifique de la profession (radiologie conventionnelle, scanner, angiographie, médecine nucléaire, imagerie par résonance magnétique, etc.).

S'inscrivant dans des valeurs professionnelles, l'infirmier spécialisé en IMDI, par ses acquisitions des connaissances scientifiques, médicales, techniques, administratives et en soins infirmiers, complètera sa formation de base en lui permettant d'adapter sa démarche à la spécificité du secteur.

A ce titre, plaçant le bénéficiaire au centre de ses préoccupations, il tiendra compte des ressources physiques, psychiques et morales du client et de ses attentes spécifiques, des apports de chacun des membres de l'équipe pluridisciplinaire (technologues, radiologues, physiciens, cardiologues, oncologues, etc.).

Il tiendra compte en outre des nécessités et ressources de l'infrastructure institutionnelle, sociale et sera soucieux du coût des actes posés. Il sera particulièrement attentif à l'évolution exponentielle des exigences médicales, techniques, administratives et infirmières.

Il pratique dans le respect de l'éthique, des règles déontologiques et du cadre légal.

Il contribue par l'application prudentielle des principes ALARA à la réduction des risques vis-à-vis du client, de lui-même et de l'environnement.

Appelé à faire face à des situations complexes, il est amené à exercer en interdisciplinarité son expertise dans les services et centres de référence en imagerie médicale diagnostique et/ou interventionnelle ainsi que dans des unités de recherche.

Tenu de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et environnements de travail, il fait de la relation humaine un outil privilégié lui permettant d'interagir avec les bénéficiaires de soins, les équipes de travail et les autres intervenants tout en prenant de façon responsable la place et les décisions qui lui incombent.

Il utilise les recherches, les outils et connaissances propres à sa discipline ainsi que ceux issus des disciplines connexes pour bâtir une pratique éclairée par des données probantes (EBN).

Il exploite les diverses occasions de se perfectionner, se recycler, de contribuer à la recherche, à l'éducation et à la formation permanente dans ces domaines.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification¹ (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

¹Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle** :
 - Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Construire son projet professionnel
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer un raisonnement scientifique.
2. **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires** :
 - Respecter la déontologie propre à la profession
 - Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - Respecter la législation et les réglementations y compris au niveau radioprotection
 - Développer un questionnement et un esprit critique.
3. **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives** :
 - Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Etre à l'écoute des besoins et des demandes des pairs
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.
4. **Concevoir des projets de soins infirmiers** :
 - Collecter et sélectionner les informations
 - Identifier les problèmes de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
 - Fixer des objectifs
 - Choisir les interventions de soins
 - Planifier les interventions de soins
 - Evaluer la démarche et les résultats des interventions.
5. **Assurer une communication professionnelle** :
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - Utiliser les outils de communication existants
 - Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
 - Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
 - Etablir une relation de confiance.
6. **Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié** :
 - Accomplir des prestations de soins directs et indirects dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation
 - Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel
 - Maîtriser les connaissances théoriques et les intégrer dans sa pratique
 - Utiliser le matériel à sa disposition de manière prudentielle.
7. **S'inscrire dans une démarche qualité, notamment en contribuant à l'assurance contrôle qualité** :
 - Promouvoir et développer la qualité
 - S'assurer de la traçabilité des données
 - Participer au programme de formation
 - Respecter et appliquer les règles de radioprotection et de sécurité
 - Etre acteur dans le secteur de la recherche et poser ses actes sur base de données probantes.